Bulletin municipal
Le Babillard
CANTON DE HATLEY

VOL. 05 • N° 02
AVRIL 2017

Le Canton s'installe!

La permanence a pris possession de ses locaux administratifs depuis quelques jours. C'est avec grand plaisir que les employés ont pu intégrer leurs nouveaux bureaux. La convivialité, la discrétion et un environnement paisible de travail ont fait longtemps défaut pour ces acteurs importants de notre municipalité. Aux prises avec des locaux exigus souvent partagés, l'efficacité n'était pas au rendez-vous. Maintenant, chacun possède son propre espace de travail. Ils peuvent donc recevoir des citoyens en toute confidentialité et répondre adéquatement à leurs besoins.

L'entrepreneur est maintenant à rénover la salle du conseil qui pourra éventuellement être louée pour différentes activités et rencontres. D'ailleurs, la municipalité ayant déjà reçu plusieurs demandes, le conseil et la permanence élaborent un devis de location à ces fins. Il est important pour nous de prioriser l'accessibilité de ces salles à nos citoyens.

Nous préparons actuellement notre bilan hivernal du déneigement. Bien que nous voyons positivement l'aspect budgétaire du projet, il nous fait plaisir de constater que l'efficacité de ce mandat a répondu aux besoins de nos citoyens. Merci de nous avoir partagé vos satisfactions.

Avec la belle saison vient son lot de cyclistes. Notre municipalité est sillonnée chaque année par des milliers d'adeptes de vélo. Que ce soit via la piste cyclable ou par nos différentes routes, ils abondent durant la saison estivale. La MRC Memphrémagog a reconnu que cette activité pouvait être un moteur économique important de notre belle région. Nos paysages, nos lacs et nos routes sont des facteurs importants d'attractions de cette clientèle. Un projet de la MRC est en progression afin de faire rayonner cet attrait touristique. Notre municipalité fait partie intégrante de cette orientation. Plusieurs circuits, qui sont prisés par ces cyclistes, empruntent nos routes. Avec l'arrivée de vélos hivernaux de type ''Fat Bike'' ou les vélos électriques, la tendance sera à la hausse dans les prochaines années.

La municipalité a pris plusieurs actions afin de rendre la cohabitation auto – vélo le plus sécuritaire possible. Des panneaux rappelant la distance de 1.5m à respecter lors du dépassement d'un vélo ont été installées au bord des routes les plus achalandées des adeptes du deux roues.

Je vous rappelle qu'il est autorisé d'empiéter sur une ligne simple ou double afin de faire un dépassement sécuritaire de cycliste. Je rappelle également aux cyclistes qu'il est impératif de rouler en file indienne afin d'occuper un espace minimal de la chaussée.

En terminant je vous invite à consulter le site de vélo Québec en collaboration avec fédération québécoise des sports cyclistes ainsi que la Sûreté du Québec.

www.roulonsavecclasse.com

Bon printemps et à bientôt!

Martin Primeau
Maire

LES COMMERÇANTS LOCAUX SE RASSEMBLENT

Des dizaines de représentants d'entreprises locales se sont rassemblés au Club de Golf de North Hatley le 20 avril pour un 5 à 7. C'était pour la deuxième édition de la *Table de concertation sur l'économie locale* organisée conjointement par les municipalités du Canton de Hatley et du Village de North Hatley. L'objectif poursuivi est de faire connaître les produits, services et événements locaux tout en facilitant le réseautage et la collaboration entre les entrepreneurs locaux.

Jean-Yves Dupuis et Nicole Boutin, propriétaires de l'Auberge Manoir Le Tricorne et participants à la Table sur l'économie locale. Photo par Catherynne Audet

À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal

Martin Primeau
Maire

Patrick Clowery
Conseiller n°1

Vincent Fontaine
Conseiller n°2

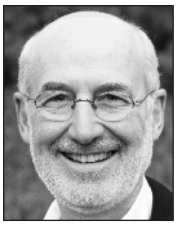

Jacques Bogenez
Conseiller n°3

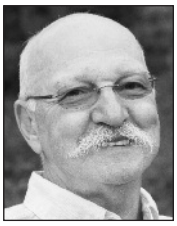

Claude B. Meilleur
Conseiller n°4

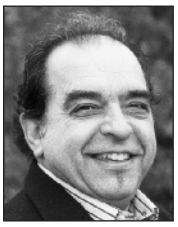

Guy Larkin
Conseiller n°5

Sylvie Cassar
Conseillère n°6

Directrice générale
Liane Breton

Adjoint à la direction
Paul Conway

Adjointe à la trésorerie
Annie Deshaies

Inspecteur en bâtiment et en environnement
Éric Gravel

Directeur des travaux publics
Jean-François Laflamme

Agente de développement loisirs
Catherine Duguay

Conception et impression du journal
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

ÉVÉNEMENTS

CONCERT DU CHOEUR DU CANTON DE HATLEY

Le choeur du Canton de Hatley célèbre 300 ans de musique sacrée.
Vivaldi, Mendelssohn, Jenkins.

Lise Gardner, direction musicale • Alexandre Nadeau, piano
Cécile l'Écuyer, orgue

Le 7 mai à 16 h, à l'église Ste-Élisabeth. Entrée 20 $.

INFOS MUNICIPALES

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le bureau municipal sera fermé le 22 mai 2017 pour la Journée nationale des patriotes.

INAUGURATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Tous les citoyens sont invités à l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville qui se tiendra le jeudi 25 mai à 18 h 30. Une invitation sera envoyée par médiaposte et sera publiée sur le site internet environ une semaine avant l'événement.

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

Cet été le camp de jour se tiendra au site de l'Hôtel de Ville, 4765 chemin de Capelton, du 26 juin au 18 août.

Une 9e semaine (21-25 août) sera offerte en option (places limitées).

Cette année encore, il y aura une sortie à l'extérieur tous les jeudis (à l'exception de la 9e semaine) et une sortie piscine ou plage tous les mardis.

Horaire : lundi au vendredi, de 8h30 à 16h.

Horaire du service de garde : 7h30 à 8h30 et 16h à 17h30.

Journée d'inscription : 4 mai 2017 9 h à 19 h (fermé de 12 h à 13 h).

Aucune inscription avant cette date.

COORDONNÉES

HÔTEL DE VILLE

4765 chemin de Capelton, Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél. : 819 842-2977 • Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca
Site Internet: www.cantondehatley.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, 8h à 12h et 13h à 16h

BOÎTES AUX LETTRES EN MILIEU RURAL

La présence de boîtes aux lettres en milieu rural constitue souvent une contrainte pour les entrepreneurs contractuels notamment lors des activités de déneigement. Pour répondre à ce problème, la municipalité a adopté, depuis 2005, les normes du ministère des Transports du Québec quant à l'implantation des boîtes aux lettres.

Le devant de la boîte doit être placé à une distance minimale de 5,25 m (17'3") du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m (8-12") de la limite extérieure de l'accotement tel qu'illustré à la figure ci-dessous. Le bas de l'ouverture doit se situer de 1,05 à 1,15 m (42-45") au-dessus du sol.

La municipalité n'oblige aucunement ses citoyens à relocaliser leurs boîtes aux lettres déjà existantes conformément à aux nouvelles normes d'implantation. Cependant, dans le cas où elle doit être remplacée ou relocalisée, vous devrez alors la rendre réglementaire.

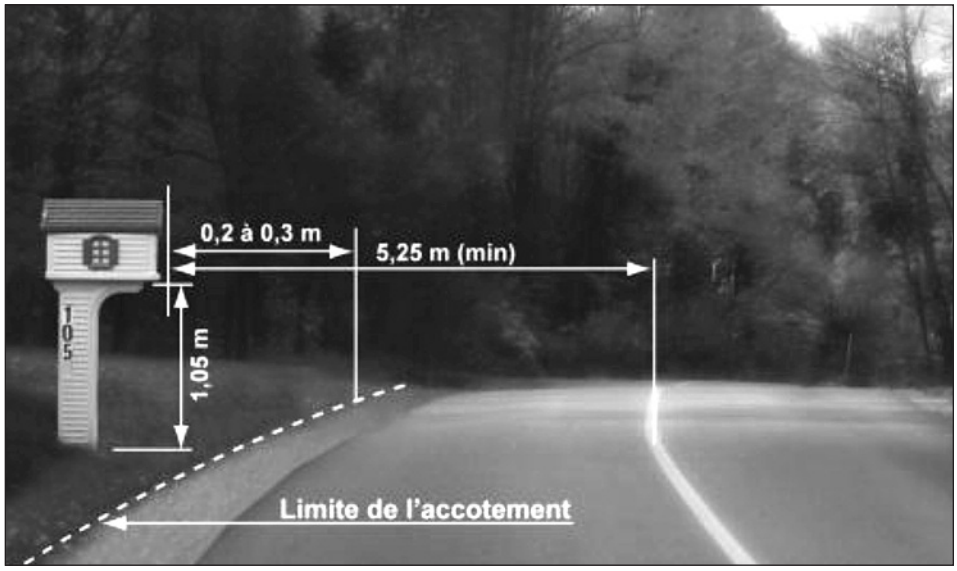

La municipalité de même que les entrepreneurs contractuels ne sont pas responsables des bris causés aux boîtes aux lettres non conformes. Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les nouvelles normes seront recevables.

Source : ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

ENVIRONNEMENT ET CCE

ACCÈS AUX ÉCOCENTRES DE SHERBROOKE

Les résidents du Canton de Hatley ont déjà effectué des centaines de visites aux écocentres de la Ville de Sherbrooke. Depuis avril 2016, suite à une entente avec la Ville, les résidents du Canton ont accès à ces écocentres au même titre que les résidents de Sherbrooke.

Heures d'ouverture

Du 11 avril au 18 novembre 2017 : du lundi au samedi, de 7 h 30 à 16 h 45.

Fermé les 24 juin et 4 septembre 2017.

Note importante : Les entrepreneurs et commerces sont acceptés en semaine seulement.

Tarification

Individus

Gratuit et aucune limite de visites.
Quantité limite : 1,8 m3 par visite.

Entrepreneurs et commerces

Tarification variable selon le type de matières et la quantité apportée.

ÉCOCENTRE MICHEL-LEDOUX
1000, rue Léon-Trépanier
(accès par le boulevard Lavigerie)
Arrondissement de Fleurimont
Renseignements : 819 822-6010

ÉCOCENTRE ROSE-COHEN
365, rue Pépin
(accès par le boul. de Portland
ou par le boul. Industriel)
Arrondissement de Jacques-Cartier
Renseignements : 819 822-6033

DISTRIBUTION ARBRES ET COMPOST

Une distribution de compost et d'arbres est prévue pour le 20 mai 2017. Les détails vous parviendront environ une semaine avant l'événement.

NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI

Encore une fois cette année, les cadets de l'armée participeront au nettoyage de la vallée de la rivière Massawippi. Cette année ils s'attaqueront à un important dépôt de bouteilles. L'activité, organisée en collaboration avec le comité consultatif en environnement, devrait avoir lieu le 28 mai 2017.

LES BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE, UN OUTIL CONCRET POUR PRÉSERVER L'EAU

Durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau potable. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent d'alléger le système de traitement des eaux des municipalités ou encore le puits artésien individuel en fournissant l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur.

Un baril d'une capacité de 200 litres permettrait de récupérer en moyenne 4 800 litres d'eau par été.

SÉANCE DU CONSEIL DE MARS 2017

1. Adoption du second projet règlement n° 2017-04

Le conseil adopte le second projet du règlement n° 2017-04 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08. Les objectifs sont de :

- Permettre dans la zone RT-3, la classe d'usage « services personnels » mais uniquement en usage secondaire à un usage d'hébergement commercial léger
- Permettre un restaurant de type micro-brasserie dans la zone RT-9
- Permettre un gîte du passant ou touristique dans la zone RV-5

2. Adoption du règlement n° 2017-03

Le conseil adopte le règlement n° 2017-03 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité.

3. Autorisation de construire, 104, rue des Méandres et 4630, chemin de Capelton

Le conseil municipal accepte les demandes de construction du 104, rue des Méandres et du 4630, chemin de Capelton. Le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ces projets.

4. Vente pour défaut de paiement des taxes

Le conseil approuve la liste de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes : lots 4 029 688 et 4 029 816.

5. Nomination firme RCGT états financiers 2017-2018

Le conseil nomme la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour le contrat de services professionnels comptables pour les années 2017 et 2018.

6. Subvention route verte

Le conseil approuve le rapport d'entretien de la piste cyclable la Route verte sur le territoire de la municipalité pour l'année 2017 préparé par la ville de Sherbrooke.

7. Programme de soutien pour la relâche scolaire

Le conseil autorise madame Liane Breton, directrice générale, à signer au nom de la Municipalité du Canton de Hatley la convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017. L'objectif est de financer une semaine supplémentaire au camp de jour.

8. Nomination des membres du CCU

Le conseil nomme les membres suivants au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat se terminant le 6 mars 2019: Monsieur Vincent Fontaine, conseiller, Madame Geneviève Vallières, citoyenne, Monsieur François Carpentier, citoyen.

9. Nomination maire suppléant

Le conseil nomme Monsieur Jacques Bogenez, maire suppléant de la municipalité du 1er avril 2017 jusqu'au 5 novembre 2017.

10. Protection des arbres chemin du Lac

Le conseil approuve le rapport de Monsieur Emilio Lembo, inspecteur forestier et s'engage à protéger les arbres spécifiés dans son rapport, dans une vision d'avenir de tunnel d'arbres pour le chemin du Lac.

SÉANCE DU CONSEIL D'AVRIL 2017

1. Adoption du règlement n° 2017-04

Le conseil adopte la version finale du règlement n° 2017-04 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08. Les objectifs sont de :

- Permettre dans la zone RT-3, la classe d'usage « services personnels » mais uniquement en usage secondaire à un usage d'hébergement commercial léger
- Permettre un restaurant de type micro-brasserie dans la zone RT-9
- Permettre un gîte du passant ou touristique dans la zone RV-5

2. Mois d'avril, mois de la jonquille

Le conseil décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille. Le conseil encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

3. Nomination de Madame Émilie Béland Deland

Le conseil nomme à titre d'adjointe à l'inspecteur en bâtiment et environnement madame Émilie Béland Deland pour une période débutant le 24 mai 2017 jusqu'au 12 août 2017.

4. Acquisition de terrain chemin Dunant

Le conseil autorise l'acquisition du lot 3 746 456 pour l'uniformisation de l'emprise du chemin Dunant.

5. Nomination des patrouilleurs nautiques été 2017

Le conseil nomme les patrouilleurs nautiques du lac Massawippi pour la saison 2017 : Sabrina Asselin-Généreux, Isaac Martin, Anthony Leroux, Antoine Lefebvre, Audrey Boulanger et Guillaume Dubé. Ils sont chargés de l'application des règlements suivants :

- Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments
- Règlement sur les petits bâtiments
- Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance
- Règlement sur les bouées privées
- Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes

6. Dossier 5080, chemin de Capelton

La municipalité communiquera avec le MERN (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles) afin d'avoir plus de précisions quant à ce button dont le propriétaire du 5080, chemin de Capelton demande à ce qu'il soit enlevé à l'arrière de sa propriété.

7. Signalisation chemin Fuller

La municipalité demandera au directeur des travaux publics de vérifier la réglementation quant à l'installation de pancartes *Stationnement interdit* sur le chemin Fuller près du pont.

8. Demande de subvention Chorale du Canton

La municipalité donne une subvention de 1 250 $ à la Chorale du Canton de Hatley. La Chorale offrira deux concerts en 2017.

9. Collecte des gros rebuts

Le conseil accepte que la firme Sani Estrie effectue une seule collecte de gros rebuts pour la somme 2 256 $ le 25 mai prochain.

10. Appui à Cogeco pour le programme Brancher et Innover

Le conseil appuie la compagnie Cogeco dans sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme Brancher pour Innover et du Programme Québec branché

11. Demandes de construction

Le conseil accepte les demandes de construction pour le 186, rue des Méandres, le 34-36, rue des Méandres et le 194, rue des Méandres. Le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ces projets.

COMMUNAUTAIRE

ERRATUM

Dans le répertoire des entreprises du Canton de Hatley, le nom de l'entreprise **Arborescence Design** a été écrit incorrectement (Arboressence).

AUX PRISES AVEC UN CONFLIT?

Conflits de voisinage, interpersonnel, avec une organisation... tous sont aux prises avec une situation un jour ou l'autre. Pour vous aider à bien gérer la situation, l'Unité de médiation citoyenne Memphrémagog peut vous accompagner. La médiation citoyenne est un mode de gestion de conflits par et pour les citoyens conduit par des médiateurs bénévoles formés par l'organisation de justice alternative, Le Pont.

N'hésitez pas à faire appel à ce service : 819 481-1507.

Confidentiel – Gratuit – Volontaire – Impartial

Non-jugement – Transparence – Court délai d'intervention

Collaborateurs

Régie de police de Memphrémagog, Sûreté du Québec, CIUSSS de l'Estrie-CHUS, Société protectrice des animaux, Dira Estrie, Municipalités

Liste des gardiennes d'enfants

Nom	Adresse	Téléphone	Cours de gardien averti
Gabrielle Tremblay 14 ans	1785 chemin de Capelton	819-346-1548	Oui
Audrey Harris Dion 15 ans	6130 chemin Hollenbeck	819-569-7441	Oui
Léane Pellerin 14 ans	43 chemin Beaudette	819-842-4676	Oui
Anaïs Denoual 14 ans	1000, rue Smerdon	819-791-7625	Oui
Salomé Roos-Duarte 16 ans	495, chemin Haskell Hill	819-823-8152	Oui
Taylor Card 15 ans	88, chemin Hatley Centre	819-842-4232	Oui

SANTÉ PUBLIQUE

FAIRE ANALYSER VOTRE EAU DE PUITS. POURQUOI?

Saviez-vous que la Direction de la santé publique recommande de faire analyser l'eau de son puits régulièrement.

- Analyse bactériologique : deux fois par année, printemps et automne
- Nitrites et nitrates (en zone agricole) : une à deux fois par année
- Arsenic et autres contaminants : au moins une fois

Laboratoire agréé en Estrie :

Groupe Environex
3705, boulevard Industriel
Sherbrooke (Québec) J1L 1X8
Sans frais : 1-877-977-122 ext. 3

Note : *Les Laboratoires d'analyses SM étaient une filiale du Groupe SM. Cette filiale a été vendue en juillet 2015 au Groupe Environex.*

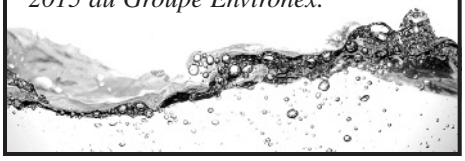

MALADIE DE LYME : AVEZ-VOUS VOTRE PLAN D'ATTAQUE?

Vous êtes l'heureux gardien d'un chien? Alors **la maladie de Lyme vous concerne**, car elle affecte **les chiens**, mais aussi **les humains.**

La maladie de Lyme, c'est quoi?

Il s'agit d'une maladie transmise par des morsures, généralement indolores, de tiques à pattes noires (tiques du chevreuil), infectées par la bactérie *Borrelia burgdorferi.* Elle peut affecter les chiens et les humains et **entraîner des complications si elle n'est pas détectée à temps.**

Êtes-vous à risque?

Les tiques vivent dans les milieux suivants :

- les lieux couverts d'herbe (y compris les pelouses);
- les broussailles;
- les arbustes et les boisés (particulièrement le long des sentiers).

Afin d'évaluer si vous et votre chien êtes à risque, répondez aux quelques questions ci-dessous.

- Votre chien a- t-il accès à un parc ou à d'autres endroits boisés ou gazonnés?

- L'emmenez-vous au chalet, en camping ou en randonnée pédestre?
- Vous accompagne-t-il lors de pique-niques, de sorties à la plage ou de promenades en forêt?
- Avez-vous déjà vu une tique sur votre chien?

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, informez-vous auprès de votre vétérinaire sur la façon de protéger votre chien contre la maladie de Lyme.

Pour en savoir davantage sur cette maladie chez l'humain et les façons de vous protéger, consultez les sites de la Fondation canadienne de lutte contre la maladie de Lyme et de Santé Canada.

Société protectrice des animaux de l'Estrie

LE DOMAINE DE LA CRESSONNIÈRE

DOMAINE DE LA CRESSONNIÈRE

25, chemin North
Canton de Hatley
(Québec) J0B 2C0

819 842-4210

Marque de commerce :
Grand Gourmet

1. Dans toutes les bonnes épiceries

Le Domaine de la Cressonnière, propriété de Lyne Potvin et André Cloutier depuis 4 ans, est un important producteur de fines herbes situé sur le chemin North au Canton de Hatley. Il vend ses fines herbes sous la marque Grand Gourmet dans toutes les épiceries de la région, dont le magasin général à North Hatley. Le Domaine de la Cressonnière a été fondé en 1990 par trois personnes, dont l'ancien propriétaire de l'Auberge Hatley, Robert Gagnon.

2. Pourquoi vous lancer dans la production de fines?

« *Nous nous sommes toujours intéressés à la cuisine, au jardinage, à l'horticulture en général. Nous aimons bien manger. C'est fascinant de penser qu'une seule semence produit un plant qui nourrit une personne dans un certain sens ou ajoute du goût à un plat* » - Lyne Potvin

3. De l'aneth au thym

Le Domaine de la Cressonnière produit une gamme importante de fines herbes : aneth, basilic, basilic pourpre, basilic thaï, ciboulette, coriandre, menthe, origan, persil, sauge, thym. Le basilic est de loin le meilleur vendeur, mais les autres herbes, comme la coriandre et le romarin par exemple, sont en nette progression.

Romarin / Rosemary

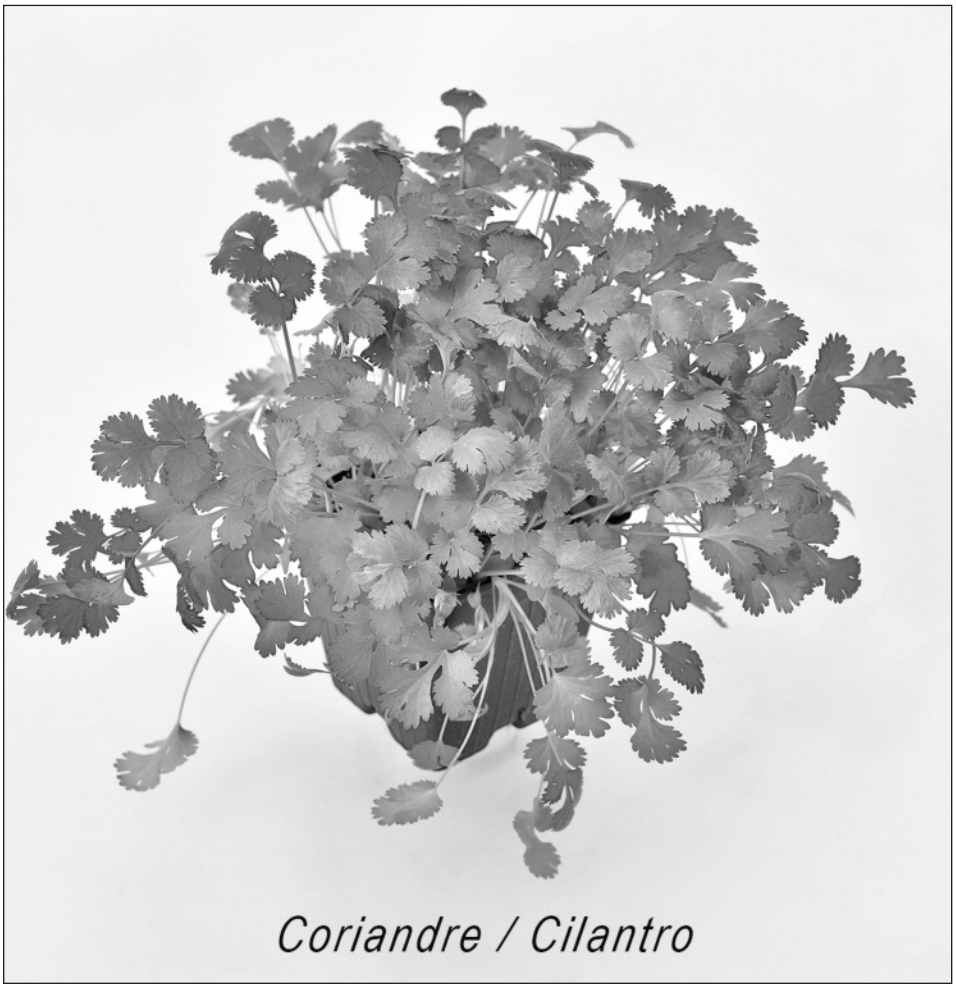

Coriandre / Cilantro

4. Un produit à la mode

Lyne Potvin attribue l'intérêt grandissant pour les fines herbes en partie aux émissions de cuisine et même à la mode des cocktails, dont le fameux Mojito fait avec de la menthe fraîche.

5. Le beau temps et les Fêtes

Les périodes de l'année les plus occupées? Le printemps et la période des Fêtes. L'arrivée du beau temps et les festivités amènent les gens à cuisiner davantage. En contrepartie, les fins de semaine avec un temps maussade sont moins favorables aux ventes.

6. Une PME locale

Le Domaine de la Cressonière c'est aussi une PME avec un gérant de production, deux employés de serre à temps plein et un à temps partiel ainsi que deux livreurs.

7. Un milieu concurrentiel

Vous pensez vous lancer dans la production de fines herbes? Lyne Potvin nous informe que la concurrence devient de plus en plus forte, c'est un marché où il faut réduire les coûts de production afin de pouvoir affronter les grands producteurs de fleurs.